**SAINT-SEVER (40)**

*Cloître de la mairie*

 SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015

de 9h à 18h – entrée libre

VIDE ATELIERS D’ARTISTES

*Fonds d’ateliers à prix réduits : tableaux, peintures, dessins, sculptures, photos, matériel d’arts plastiques, ouvrages d’occasion sur l’art…*

**Amateurs et professionnels**

**

Organisé par l’association ***La Galerie des Arts***

5€ l’emplacement - 7€ avec table – Renseignements et inscriptions : 06.62.30.32.52 ou 06.31.31.92.85 / Mail : artgalerie40@gmail.com

 Site internet : http://lagaleriedesarts.canalblog.com

**Règlement du vide ateliers d’artistes de Saint-Sever du 19 septembre 2015**

1 - Vide ateliers d’artistes ouvert aux particuliers et professionnels

2 - Sur le modèle des vide-greniers il permet aux artistes professionnels et amateurs de proposer au public leur fond d’atelier : tableaux, peintures, esquisses, croquis, études, ébauches, dessins préparatoires, **à des prix réduits**. Matériel de dessin, de peinture ou de sculpture, livres et ouvrages artistiques d’occasion peuvent aussi être proposés.

3 - Ouverture des portes à 8h pour les exposants (fin d’installation 9h)

4 - Les organisateurs se réservent le droit de disposer des emplacements non occupés à partir de 9h.

5 - Pas d’inscription sur place sauf en cas de désistement constaté à partir de 9h.

6 - L’attribution des emplacements dans la limite des places disponibles relève de la seule décision des organisateurs.

7 - En cas d’absence d’un exposant ou d’intempéries, aucun remboursement ne sera effectué.

8 - L’association décline toute responsabilité en cas de vol, d’accident ou de dégradation sur les stands.

9 - Les organisateurs se réservent le droit de refuser des créations à caractère choquant, pornographique, ou incitant à la haine.

10 - La participation à cette manifestation implique la complète acceptation du présent règlement.

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 12 SEPTEMBRE**

Renseignements au 06.62.30.32.52 ou au 06.31.31.92.85. Le dossier d’inscription est à envoyer à : **M. MEIGNEN Dominique** **La Galerie des Arts « Riboulet » 40700 SERRESLOUS**. Seuls les dossiers accompagnés de ces 3 justificatifs seront pris en considération (règlement obligatoire à l’inscription) :

- Le bulletin d’inscription complété (ci-dessous)

- Le règlement correspondant au montant de votre réservation (chèque à l’ordre de ***La Galerie des Arts***)

- Une photocopie **recto-verso** de votre pièce d’identité.

✂--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Je soussigné(e) NOM : ………………………………………….… PRENOM : ……………………………

Adresse …………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Téléphone : ………………………….. Email : …………………………………………...........................................................................................

N° carte d’identité………………………………….. délivrée le ……../……../……….. par…………………………………………………………………………...

Agissant en tant que 🞎particulier 🞎 professionnel N° RCS/Métiers…………………….

🞎nombre de table (2 m environ) : ….. x 7 € = …….. € (table fournie)

🞎nombre d’emplacement (2m environ) : …… x 5 € = …….. € (sans table) **TOTAL = ………….. €**

Conformément à la législation en vigueur, déclare sur l’honneur

|  |  |
| --- | --- |
| (particuliers)-ne pas être commerçant(e)-ne vendre que des objets personnels et usagés (art.L310-2 Code du Commerce)-ne pas participer à deux autres évènements demême nature au cours de l’année civile (art. R321-9Code Pénal)Fait à le Signature | (professionnels)-être soumis au régime de l’Art. L310-2 du C.D.C.- tenir un registre d’inventaire, prescrit pour lesobjets mobiliers usagés (Art. 321-7 Code Pénal)Fait à le Signature |